

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AÏKIDO CLUB DU REMPART

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Les membres du bureau ont le plaisir de vous inviter à

l'Assemblée Générale

de votre association qui aura lieu le

jeudi 8 novembre 2018 à 19h30 au Dojo de la Bonnelle,

Place Joliot Curie 52200 LANGRES.

Ayant choisi délibérément notre Dojo et l'un de nos créneaux horaires habituels, nous comptons sur votre présence pour cet événement fort de la vie du Club.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année écoulée
- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Prévisionnel pour l'année en cours
- Questions diverses
- Election du bureau

En cas d'absence n'oubliez pas de confier votre « pouvoir » à l'un des adhérents afin de vous faire représenter.

Pour l'Aïkido Club Du Rempart,

Séverine CHANTÔME,

Secrétaire

Nota: nous vous proposons de terminer la soirée ensemble au restaurant (Chez Nina à Langres).

Pour faire partie du bureau, un extrait de casier judiciaire est nécessaire. Vous pouvez vous en procurer un sur <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>.

Procuration

Je, soussigné(e)..... donne pouvoir, par la présente à M afin de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le Dojo de la Bonnelle, place Joliot Curie 52200 LANGRES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour figurant ci-dessus. En conséquence, M..... pourra en mon nom assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire. Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à.....

Le.....

Signature du mandant précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".